

Campagne Mondiale pour l'Éducation

2

0

0

8

Les revendications générales de la CME

Les pays en développement

- ★ Développer des stratégies chiffrées sur dix ans en vue de réaliser le programme **complet** de l'Éducation Pour Tous (EPT).
- ★ **Veiller à attribuer 20 % des budgets nationaux et 6 % du PNB à l'éducation.**
- ★ **Prévoir des mesures spécifiques pour les apprenants marginalisés et exclus**, notamment les enfants orphelins et vulnérables, les minorités ethniques et linguistiques, les enfants handicapés, les enfants ayant été déplacé à l'intérieur d'un pays ou les réfugiés, et les enfants travailleurs.
- ★ **Introduire des politiques et des pratiques visant à atteindre l'égalité des sexes dans l'éducation**, notamment des programmes qui tiennent compte des questions d'égalité des sexes, un nombre approprié d'enseignantes féminines, des écoles sûres et hygiéniques pour les filles et des incitations financières pour les filles.
- ★ **Abolir la totalité des frais et des coûts dans le secteur de l'éducation.**
- ★ **Prendre des mesures spécifiques pour améliorer la qualité de l'éducation**, en permettant à tous les enfants d'étudier avec des enseignants professionnels dans des classes ne dépassant pas 40 élèves ; en réservant au moins 25% des dépenses courantes aux facteurs contribuant à la qualité, en dehors des salaires, par exemple pour les matériels pédagogiques ; et en inscrivant le droit à 7 années d'éducation dans la loi du pays.



Les pays donateurs

- ★ **Augmenter l'Aide publique au développement (APD) pour atteindre au moins 11 milliards d'euros par an**, en veillant à financer intégralement les plans des pays à faible revenu à travers l'Initiative Fast-Track de l'Education pour tous ;
- ★ Garantir une APD prévisible sur dix ans ;
- ★ **Financer l'ensemble des stratégies de l'Education Pour Tous** par un support budgétaire ou sectoriel harmonisé donnant la possibilité d'utiliser l'argent pour couvrir les dépenses courantes de base, en particulier les salaires des enseignants ;
- ★ Réserver spécifiquement une partie des ressources au financement de la protection sociale des familles défavorisées et marginalisées ;
- ★ **Encourager le développement de stratégies d'éducation inclusive** en dialoguant avec les pays partenaires qui sont en train de mettre en place une éducation de qualité pour tous ;
- ★ **Elaborer des mécanismes innovants de financement** de l'offre d'éducation publique dans les pays fragiles affectés par des conflits.

Les Institutions internationales

- ★ L'Initiative Fast-Track de l'EPT doit déclarer publiquement que les plans nationaux couvrant l'ensemble du programme de l'EPT sont éligibles pour bénéficier de l'approbation et du financement par le biais de l'Initiative.
- ★ **La Banque mondiale doit garantir que ses prêts respectent les principes du FTI-EPT** soutiennent un pays, un secteur ou un plan avec des fonds harmonisés et prévisibles.
- ★ **Le FMI doit abandonner les politiques fiscales**, tel le plafonnement de la masse salariale du secteur public, **qui empêchent les pays d'augmenter les dépenses publiques pour l'Education Pour Tous**.
- ★ L'ONU doit utiliser les Procédures spéciales de son mandat pour accorder une place prioritaire à l'action sur l'éducation et prendre des mesures concrètes pour inciter les Etats

